



Document de projet

Projet d'appui à l'opérationnalisation des stratégies de développement (PASD)

Entre

Le Gouvernement de la République du Bénin,

Et

Le Programme des Nations Unies pour le développement

1

Titre du Projet : Projet d'appui à l'opérationnalisation des stratégies de développement (PASD)

Effets UNDAF:

1. D'ici à fin 2018, les institutions nationales et locales appliquent davantage les bonnes pratiques et principes de gouvernance inclusive, transparente et redevable ;

Produits escomptés:

- 1. Les acteurs aux niveaux national et local ont des capacités accrues pour conduire les processus de planification, de programmation, de budgétisation, de suivi et d'évaluation des politiques et programmes en vue d'une meilleure gestion du développement ;
- Le Gouvernement et les communes d'intervention disposent de capacités accrues pour conduire les réformes administratives, économiques et institutionnelles et pour mettre en œuvre des politiques et programmes de développement.

Partenaire de mise en œuvre : Ministère du Développement, de l'Analyse Economique et de la Prospective (MDAEP)

Parties responsables: DGPD, DGB/MEF, l'UGR/MEF, DGSPP, CCAD/DGIFD, CSPEF, DGAE, OCS, INSAE, DGEPP, DPP/Ministères sectoriels, DPP/MDAEP, Ministère à la Présidence de la République Chargé de la Coordination des Politiques de Mise en œuvre des Objectifs du Millénaire pour le Développement et des Objectifs de Développement Durable (MPR/CP OMD-ODD) et l'Agence Béninoise de Gestion Intégrée des Espaces Frontaliers (ABeGIEF)

Brève description du Projet

Dans le souci de consolider les progrès enregistrés par le Gouvernement dans l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et du développement humain, le Gouvernement et le PNUD entendent développer le Projet d'appui à l'opérationnalisation des stratégies de développement (PASD). Le Projet s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Cadre des Nations Unies pour l'Assistance au Développement du Bénin (UNDAF) 2014-2018 et vise à améliorer le processus de planification du développement et une meilleure articulation des stratégies de développement avec le budget. Il s'articule autour de quatre axes que sont: (i) l'appui à la planification et au processus de développement; (ii) l'appui à la programmation et à la budgétisation axées sur les résultats; (iii) l'appui au système statistique et (iv) l'amélioration de l'efficacité dans la gestion de l'aide au développement.

Le Projet couvre les cinq années du cycle de coopération 2014-2018. Son coût global est estimé à 7 225 000.\$ dont une contribution du PNUD de 5 385 000 \$, celle d'autres partenaires de 150 000 \$ et une contribution du Gouvernement de 490 000.\$.

Il se dégage un besoin de financement de 1 200 000\$.

Pour couvrir ce besoin de financement, le Gouvernement, en partenariat avec le PNUD, engagera des actions de mobilisation de ressources complémentaires auprès des bailleurs de fonds potentiels qui interviennent sur la thématique du renforcement des capacités nationales de planification du développement et de l'articulation du Budget avec la Stratégie de croissance pour la réduction de la pauvreté (SCRP).

Durée du programme: 2014-2018	Budget en USD	2014 en USD	2015-2018 en USD
Domaine de résultats stratégiques (Plan stratégique 2014-2017):	Ressources Totales requises	1 328 000	5 897 000
Intégration des agendas internationaux agréés dans plans et	Ressources Totales allouées	943 000	5 082 000
budgets nationaux (SP Output 7.3)	Régulière (PNUD) :	733 000	4 652 000
Atlas Award ID: 00079540 Date de début: 01/03/2014	TTF (RBA):	PM	PM
Date de fin: 31/12/2018	Gouvernement :	160 000	330 000
Date de réunion du CLEP: 13/02/2014	ABeGIEF	50 000	100 000
	Budget non financé:	385 000	815 000
Arrangements de gestion NEX	Contributions en nature :		

Approuvé au nom de :	Signature	Date	Nom/Titre
Gouvernement du Bénin	STATE SOLD	05 MAR 2014	Marcel A. de Souza Ministre du Développement, de l'Analyse Economique et de la Prospective
Programme des Nations Unies pour le développement	June	11/03/14	Odile Sorgho-Moulinier Représentant Résident a.i. du PNUD

I. ANALYSE DE LA SITUATION

Avec un indice de développement humain de l'ordre de 0,436 en 2012 (PNUD, 2013), le Bénin est classé comme pays à faible niveau de développement humain. Face à cette situation, des efforts importants d'investissement ont été consentis par le Gouvernement au cours des deux dernières décennies pour améliorer les conditions de vie des populations. Par ailleurs, plusieurs réformes (structurelles, administratives et institutionnelles) ont été engagées pour accroître l'offre (en qualité et en quantité) de services aux citoyens. Cependant, les résultats obtenus ne sont pas à la mesure des attentes et les performances dans l'atteinte des cibles des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) varient selon les objectifs.

S'agissant de l'OMD 1, un peu plus de 36% de la population béninoise est dénombré comme vivant en dessous du seuil national de pauvreté en 2011 contre 35,2% en 2009 et 28% en 2002. L'indice d'inégalité des revenus au sein de la population est de l'ordre de 0,464 et le phénomène de la pauvreté sévit plus en milieu rural qu'en milieu urbain. En revanche, la pauvreté non monétaire —caractéristique des conditions de vie non liées aux revenus des populations- est en recul (30,2% contre 30,8% en 2009 et 48% en 2002), en relation avec les progrès réalisés en matière d'éducation et de santé de base.

Dans le domaine des OMD 2 et 3, le Bénin enregistre dans l'enseignement primaire un taux brut de scolarisation qui a atteint 111,5% en 2011-2012. Cependant, le taux net de scolarisation reste un peu faible, évoluant dans l'ordre de 70% à 80%, signe d'une dégradation du taux d'achèvement au primaire (64% en 2011 contre 67% en 2010), lui-même lié au taux encore élevé de redoublement et/ou d'abandon. Au même moment, il est noté un ratio filles/garçons de l'ordre de 0,8 dans l'enseignement primaire. En matière d'autonomisation de la femme, les femmes restent plus vulnérables au phénomène de la pauvreté que les hommes. Elles sont en minorité dans les emplois salariés et occupent très peu de places dans les instances de décision. Leur représentativité est estimée à 13% au niveau national.

Concernant les OMD relatifs à la santé (OMD 4, 5 et 6), les efforts appréciables déployés en matière d'accessibilité aux soins de santé primaire, prénataux et d'accouchements assistés par un personnel de santé qualifié ont fait évoluer les indicateurs. La stabilisation du VIH/SIDA devient une réalité progressive. Le taux de mortalité infanto-juvénile suit une tendance à la baisse en passant de 167 pour 1000 en 1996 à 125 pour 1000 en 2006 et à 70 pour 1000 en 2011. Le taux de létalité du paludisme est de 110 pour 1 000 habitants, et la proportion des enfants de moins de 5 ans dormant sous une moustiquaire imprégnée a été multipliée par 4,7 entre 2001 et 2006. Par contre, il est noté une évolution erratique du taux de mortalité maternelle qui est ressorti à 410 décès pour cent mille naissances vivantes en 2011 contre 397 en 2006 et 498 en 1996).

Au niveau de l'OMD 7, les tendances d'évolution des différents indicateurs ne sont pas bonnes. Le Bénin doit relever d'importants défis liés aux changements climatiques et enregistre un faible taux d'accès à l'hygiène et à l'assainissement de base. Il est à noter qu'en dépit des investissements louables réalisés dans les routes, la densité routière reste en deçà de la cible de 0,5Km/1000 habitants. Le taux d'électrification reste faible, soit 7% au niveau national. En revanche, le Bénin pourrait atteindre la cible fixée en 2015 en matière d'accessibilité à l'eau potable, le taux enregistré étant de 71,3% en 2011 sur le plan national selon les données de l'enquête EMICOV (INSAE, 2011).

En somme, les progrès vers certains OMD (pauvreté, inégalité, infrastructures, genre) sont encore lents alors que les indicateurs d'autres OMD comme l'accès à l'enseignement primaire, l'eau et la santé infantile évoluent dans le sentier prévu. Cette évolution contrastée résulte de la persistance d'un certain nombre de défis liés, entre autres, à la lenteur des réformes et à leur faible articulation avec les stratégies de développement, freinant du coup l'accélération de la croissance et la diversification de ses sources. D'autres contraintes à l'avancée vers les cibles OMD tiennent également à la faible qualité de la gouvernance dans la planification et la gestion des programmes de développement, et à la dynamique démographique qui accroît le rythme d'accroissement des besoins. Pour relever ces défis, le Gouvernement a adopté la SCRP 2011-2015, complété en août 2013 par un Plan d'actions multisectoriel 2014-2015 qui vise particulièrement l'accélération des progrès vers les cibles OMD à l'horizon 2015. Aussi, dans le souci d'améliorer d'articuler au mieux le Budget et la SCRP, le Gouvernement a-t-il enclenché un processus de transformation radicale des règles budgétaires et comptables de l'État par l'adoption en juillet 2013 de la loi organique relative aux lois de finances (LOLF). Cette réforme prévoit, entre autres, le passage de budgets de moyens à des budgets par objectifs et la systématisation d'outils de programmation pluriannuelle. La conduite de ces chantiers par le Gouvernement exige que le système de planification stratégique, de programmation, de budgétisation, de mise en œuvre et de suivi-évaluation soit consolidé de façon durable.

4

II. STRATEGIE

2.1. Stratégie du Projet

Le Projet s'inscrit dans la réalisation des Effets du Plan Cadre des Nations Unies pour l'Assistance au Développement au Bénin (UNDAF) pour la période 2014-2018. Il fait suite à la clôture, à fin décembre 2013 du Projet d'appui au développement des capacités pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (PADC-OMD).

En relation avec les initiatives gouvernementales en matière de bonne gestion du processus de développement et se fondant sur les domaines prioritaires retenus par le Plan Stratégique 2014-2017 du PNUD, le présent Projet vise le renforcement des capacités nationales pour une meilleure prise en charge du processus de planification du développement; Ceci inclut le développement durable des capacités nécessaires pour gérer l'accélération des progrès vers les cibles OMD, l'Agenda de développement post-2015 et les Objectifs de développement durable (ODD), la Stratégie de Croissance pour la réduction de la pauvreté et son articulation avec le Budget dans le cadre des Directives de l'UEMOA notamment la loi organique des lois de finance LOLF, la problématique de la croissance inclusive, l'efficacité de l'aide et le renforcement du système statistique national. La stratégie du Projet mettra également un point d'honneur à faciliter et à accélérer l'appropriation par les cadres nationaux (hommes, femmes), des techniques, méthodes et outils développés dans le cadre de sa mise en œuvre. Ceci se fera à travers une documentation systématique des bonnes pratiques, la formation et l'apprentissage, l'implication à fonds et la motivation des cadres nationaux opérant dans les structures appuyées par le Projet.

Le Projet s'articule autour des quatre volets ci-après : (i) la planification stratégique y compris les ODD et l'Agenda post-2015, l'élaboration et le suivi-évaluation de la SCRP, le plaidoyer pour les OMD, (ii) l'accompagnement de l'articulation des réformes budgétaires avec les stratégies de développement en appuyant l'opérationnalisation des nouveaux processus et outils budgétaires, (iii) le suivi et l'évaluation y compris la statistique et (iv) l'efficacité de la gestion de l'aide. Au terme de la mise en œuvre du Projet, les résultats suivants sont attendus :

- Les capacités de conception de politiques publiques qui intègrent les OMD et le DHD, y compris les aspects transversaux tels que le VIH-SIDA, les Droits humains et le Genre sont renforcées et durablement maintenues;
- Les capacités nationales pour une meilleure articulation de la programmation budgétaire avec la planification stratégique et sectorielle sont renforcées;
- Les capacités du Gouvernement, du Secteur privé et de la Société civile pour le suivi et l'évaluation des politiques publiques sont renforcées;
- Les capacités nationales en matière de planification et de mobilisation des ressources pour le financement du développement sont renforcées.

2.2. Stratégie de partenariat

Au regard de l'importance des ressources requises pour réaliser efficacement les activités envisagées, le Gouvernement et le PNUD conviennent de développer des partenariats stratégiques. Ces partenariats devront conduire à mobiliser les ressources complémentaires pour combler le besoin de financement dégagé par les activités du Projet.

Ainsi, les volets relatifs au processus SCRP, Budget, Statistique du Projet serviront de tremplin pour conjuguer et mobiliser les efforts du PNUD avec ceux d'autres Partenaires Techniques et Financiers (PTF) qui ont manifesté l'intérêt d'accompagner le Gouvernement. Des contacts réguliers seront établis avec les PTF—notamment l'Union Européenne, la GIZ, la Banque Mondiale et la BAD- pour catalyser les ressources nécessaires pour assurer l'articulation du processus budgétaire avec la planification du développement. Sur les volets liés au plaidoyer pour l'appropriation et la prise en compte des dimensions du DHD, des ODD et des OMD dans les politiques publiques, les activités du Projet seront développées en liaison avec les Institutions de Bretton Woods et les partenaires bilatéraux (Pays-Bas, Coopération Suisse, GIZ...) ainsi que les structures nationales, les Collectivités locales, Social Watch-Bénin, le Secteur privé, le Système des Nations Unies et les autres partenaires au développement opérant sur le terrain (SNV, DED, Coopération suisse).

5

III. CADRE DE RESSOURCES ET DE RÉSULTATS 2014-2018

Effet escompté dans le Cadre de Ressources et de Résultats du Programme Pays :

D'ici à fin 2018, les institutions nationales et locales appliquent davantage les bonnes pratiques et principes de gouvernance inclusive, transparente et redevable

Indicateurs d'Effet selon le Cadre de Ressources et de Résultats du Programme Pays, y compris les données de base et les cibles :

Indicateurs: 1.: Nombre de stratégies sectorielles élaborées ou mises à jour; 2.: Nombre de rapports d'avancement de la SCRP; 3.: Mise à jour régulière du système d'Information Statistique national prenant en compte l'équité ; 4.: Nombre de cadres (DPP, DRFM, Directeurs Techniques et chefs service suivi-évaluation) par ministères ciblés formés chaque année à l'utilisation des outils d'opérationnalisation du budget-programme y compris la budgétisation sociale de la budgétisation sensible au genre;

4-: 02 ; 3-: Oui; ; 2-01 1-: 05 Situation de référence :

4-:-10 ; 3-0ui; ; 2-:6 1-:15 Cibles 2018 :

Domaine de résultat clé (tiré du Plan Stratégique du PNUD) : L'adoption de modes de développement durable

Partenariat Stratégique: Pour atteindre les résultats escomptés du Projet, les activités qui ne bénéficient pas encore de ressources allouées dans le cadre de Plan de travail annuel feront l'objet de partenariat stratégique à développer avec les principaux bailleurs suivants : BAD, UNCT, BM, Bilatéraux, Union Européenne, etc.

Titre et Numéro d'Identification de Projet (N° ATLAS de l'Award): Projet d'Appui à l'opérationnalisation des Stratégies de Développement (PASD), N° 00089506

atteindre les cibles de 2014 à 2018) Résultat d'activité
L'accompagnement stratégique et opérationnel des acteurs/actrices concernés en planification, programmation, budgétisation pluriannuelle et gestion macro-économique est réalisé
Action 1.1: Elaborer en 2014 le Guide DGPD, PNUD, DPP
sectorielles et de 2014 à 2018 les stratégies sectorielles, en cohérence avec les nouveaux instruments budgétaires.
Action 1.2 : Appuyer de 2014 à 2018 la mise en
finances (LOLF)

A rechercher	PNUD	PNUD	PNUD	PNUD	PNUD	NB	PNUD	PNUD	PNUD	ABeGIEF/MISPC	PNUD	DNUD
100 000	400 000	20 000	150 000	800 000	200 000	300 000	100 000	20 000	M	150 000	20 000	20 000
	CSPEF, PNUD, OCS, DGSPP, DGPD, DPP sectoriels, INSAE, etc.,	DGEPP, PNUD, CSPEF, OCS, DGPD, DGAE, DPP sectoriels, etc.	CSPEF, PNUD, DGPD, OCS, DGSPP, DPP sectoriels, INSAE, etc.	DGPD, PNUD, INSAE, Ministère sectoriels, PNUD, etc.	OCS, PNUD, MPR/CP OMD- ODD, Ministères sectoriels	MPR/CP OMD-ODD, PNUD,	iels, INSAE	MPR/CP OMD-ODD, PNUD, DGPD, OCS, Ministères sectoriels, INSAE	DG/EAU, PNUD, INSAE, DGAE, DGPD, CSPEF, Ministères sectoriels	ABEGIEF/MISPC, PNUD, DGPD, Ministère en charge des OMD, DPP des ministères sectoriels, etc.	DGPD, PNUD, CSPEF, DGAE, INSAE, MPR/CP OMD-ODD, DPP des ministères sectoriels, etc.	DGPD, PNUD, Ministère OMD, DPP des ministères sectoriels, ,
	Action 1.3: Appuyer chaque année de 2014 à 2018 l'élaboration des rapports d'avancement des SCRP III et SCRP IV et la tenue des revues annuelles Partenaires-Gouvernement	Action 1.4 : Evaluer la SCRP III en 2015	Action 1.5: Appuyer de 2014 à 2018 le suivi et la prise en compte des thèmes transversaux (Genre, VIH/SIDA, Droits Humains, etc.) dans les politiques et stratégies de développement	Action 1.6: Elaborer les RNDH en 2014, 2016 et 2018 et faire le plaidoyer DHD de 2014 à 2018	Action 1.7 : Appuyer de 2014 à 2018 le suivi de la Sécurité Humaine au Bénin		1000 jours pour la réalisation des OMD et les initiatives présidentielles	Action 1.9: Elaborer en 2015 le rapport spécial 2015 d'évaluation de la mise en œuvre des Objectifs du Millénaire Pour le Développement (OMD) au Bénin	Action 1.10: Appuyer en 2014 la mise en œuvre du Plan d'actions MAF dans le secteur Eau Assainissement	Action 1.11: Appuyer en 2014 le processus de consultations post-2015 dans les espaces frontaliers du Bénin	Action 1.12 : Définir de 2014 à 2015 les cibles des priorités post-2015 issues des consultations nationales	Action 1.13 : Evaluer en 2015 la mise en œuvre de BENIN 2025 ALAFIA
onal Cibles 2017	1- 13 2- 05 3- Oui	Cibles 2018: 1-15 2-06	3- Oui									
d'Information Statistique national prenant en compte l'équité	Données de base au 31/12/ 2013:	1. 05 2. 01	3. oui Cibles à atteindre en 2018: 1 15	2. 06 3. oui								



PNUD	DNUD	PNUD	PNUD	PNUD	A rechercher	PNUD	PNUD	A rechercher	No.		PNUD	A rechercher	PNUD
20 000	20 000	150 000	80 000	300 000	100 000	75 000	20 000	300 000	4 525 000	1330 000	400 000	200 000	150 000
ENEAM, PNUD, Universités, DGPD, OCS, INSAE, DGEPP, DPP des ministères sectoriels, Autres PTFs, etc.	DGPD, PNUD, DGAE, OCS, INSAE, DGEPP, Autres PTFs, etc.	INSAE, PNUD, DGSPP, DGAE, CSPEF, DGPD, OCS, INSAE, DGEPP, Autres PTFs, etc.	DGAE, PNUD, INSAE, CSPEF, UGR, DGPD, DGSPP, Universités, Ministères, etc.	DGAE, PNUD, OCS, INSAE, CSPEF, UGR, DGPD, DGSPP, Universités, Ministères sectoriels, etc.	DGAE, PNUD, OCS, INSAE, CSPEF, UGR, DGPD, DGSPP, Universités, Ministères sectoriels, etc.	DGB/MEF, CAA, PNUD, ministères sectoriels, etc.	CCAD/DGIFD, PNUD, CSPEF,	etc.		Responsable : DGPD	INSAE, PNUD, CSPEF, OCS,	etc.	INSAE, PNUD, CSPEF, OCS, DGSPP, DGPD, DPP sectoriels,
Action 1.14 : Appuyer de 2014 à 2018 l'animation des cycles de conférences périodiques sur les questions de développement à l'Université	Action 1.15: Appuyer en 2014, les travaux d'identification des secteurs clés de l'économie béninoise sur la base des données récentes de la matrice de comptabilité sociale	Action 1.16 : Appuyer de 2014 à 2018 la mise en œuvre et le suivi du plan d'action d'Istanbul	Action 1.17: Développer en 2014 un modèle Dynamic Stochastic General Equilibrium (DSGE)	Action 1.18: Appuyer l'élaboration des documents « Bilan et perspectives de l'économie nationale (BIPEN) » de 2014 à 2018	Action 1.19: Développer de 2014 à 2015 le module Agriculture du Modèle MAMS	Action 1.20 : Appuyer en 2014 l'organisation de la Table ronde des partenaires	Action 1.21 : Mettre en œuvre de 2014 à 2015 le plan d'action de la Politique Nationale de l'Aide au	Développement (PNAD) et en élaborer celui de la période 2016 à 2018.	Sous total Activité 1	2 Résultat d'activité : Le renforcement du système de suivi et d'évaluation national y compris le système national d'information statistique est réalisé	Action 2.1 : Appuyer la collecte, le traitement et	i analyse des enquetes de suivi Emicov en 2014, 2016 et 2018	Action 2.2 : Appuyer de 2014 à 2018 la mise à jour des bases de données et les travaux d'analyse



PNUD	PNUD	A rechercher	PNUD	S	A rechercher	PNUD			A Rechercher	PNUD				PNUD	S S
20 000	120 000	80 000	130 000	20 000	120 000	80 000	1 330 000	400 000	150 000	250 000	400 000	6 225 000	150 000	000 09	20 000
INSAE, PNUD, DGAE, DGPD, CSPEF, Ministères sectoriels	DGEPP, PNUD, Ministères	DGSPP, autres partenaires, etc.	DGRS, PNUD, Ministères	DGSPP, autres partenaires, etc.	DGEPP, PNUD, Ministères	autres partenaires, etc.		Responsable: DGPD	DGPD, PNUD, DGAE/MDGLAAT,	INSAE, CSPEF, OCS, Ministères sectoriels			Responsable : DGB	DGSPP, PNUD, UGR,	ETARB/DGB, CSPEF, DGPD, BEPP et autres structures
Action 2.3 : Appuyer la mise en œuvre de la SNDS	Action 2.4: Appuyer de 2014 à 2018 la mise en	(PNE)	Action 2.5: Appuyer de 2014 à 2018 la mise en	œuvre des réformes structurelles	Action 2.6: Appuyer en 2014, 2016 et 2018	Journées béninoises de l'Evaluation	Sous- total Activité 2	3 Résultat d'activité: Le renforcement des capacités des communes pour la mobilisation des ressources, l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des PDC est réalisé	de 2014	monographies des communes, etc.)	Sous total Activité 3	Total produit 1	4 Résultat d'activité : Le Renforcement des capacités des acteurs/actrices nationaux sur les nouveaux processus et outils budgétaires, la budgétisation sociale et la budgétisation sensible au genre est réalisé	Action 4.1: renforcer de 2014 à 2015 les capacités des services statistiques, les	cellules de suivi-évaluation des ministères et cadres de la DGSPP sur les méthodes de détermination des cibles des indicateurs et de calcul des taux d'exécution physique
													Cibles: (2014): - 05 cadres formés par groupe de Ministères Cibles: (2015-2018):	formés par groupe de Ministères chaque	Q
													PRODUIT 2: Le Gouvernement et les communes d'intervention disposent de capacités accrues pour conduire les réformes administratives, économiques et institutionnelles et pour mettre en œuvre des politiques et programmes de développement	Indicateurs : 1. Nombre de cadres par ministères	ciblés formés chaque année à l'utilisation des outils d'opérationnalisation du budget- programme y compris la



150 000		150 000	850 000	7 225 000
			PNUD	•
	Sous-total Activité 4	Total Produit 2	Fonctionnement et suivi-évaluation du Projet de 2014 à 2018	
Données de base au 31/12/ 2013:	1. 02 cadres formés par Ministère	Cible à atteindre en 2018 : 1. 10 cadres formés par Ministère		Total Global

PNUD = 5 385 000 USD

Autres partenaires = 150 000 USD

Ressource de contrepartie = 490 000 USD

A rechercher = 1 200 000 USD



Ξ

IV. PLAN DE TRAVAIL de l'année 2014

PRODUITS ESCOMPTES	ACTIVITES PLANIFIEES		AGENDA	DA				BUDGET PREVU	
Données de base, indicateurs et cibles annuelles associés	Liste des résultats d'activités et les actions pour les réaliser	F	12		1 4	PARTIE RESPONSABLE	Source de Financeme nt	Code Budgétaire et Description	Montant \$ US
PRODUIT 1: Les acteurs aux niveaux national et local, ont des capacités accrues pour conduire les processus de planification, de suivi et d'évaluation des politiques et	1 Résultat de l'activité : L'accompagnement stratégique et opérationnel des acteurs/actrices concernés en planification, programmation, budgétisation pluriannuelle et gestion macro-économique est réalisé	×	×	×	×	Responsable : DGPD	DNA		904 000
programmes en vue d'une						000 011140		71200_ Cons. international	0009
meilleure gestion du	Action 1.1: Elaborer le Guide methodologique	×	×	×	×	DGPD, PNUD, UPP ministères sectoriels CSPFF	GUNG	71305_ Consultant national	0006
développement	ברוכז זוומופינים זכרונים וברוכז ברוכז ברוכ				:	Sutton DTC		73100_Charges locatives	2000
	les nouveaux instruments budgétaires.					duties PIFS		74210_Frais d'impression	PM
Indicateurs :							0	71200_ Cons. international	35 000
	Action 1.2 : Appuyer la mise en œuvre de la Loi	>	,	;	>	UGK, DGB, PNUD, DGAE,	PNOD	71305_ Consultant national	15000
	Organique relative aux Lois de Finances (LOLF)	<	<	×	<	DGSPP, CSPEP, DGPD et	2	71600_Frais de mission	15000
1. Nombre de stratégies						dutres structures	20	73100_Charges locatives	2000
sectorielles élaborées ou mises à jour ; 2. Nombre de rapports	Action 1.3 : Appuyer le processus SCRP et la revue Partenaires-Gouvernement	×	×			CSPEF, PNUD, OCS, DGSPP, DGPD, DPP sectoriels, INSAE, etc.,	PNUD	71305_ Consultant national	20000
d'avancement de la						DGPD, PNUD, CSPEF, OCS,		71305_ Consultant national	87 000
SCRP;	Action 1.4 : Elaborer le RNDH, Edition	×	×	×	×	DGSPP, DPP MAEP, INSAE,	PNUD	73100_Charges locatives	8000
one	2013/2014 et faire le plaidoyer DHD					Universités, etc.,		74210_Frais d'impression	10 000
d'Info						DGPD, PNUD, CSPEF, OCS,		71305 Consultant national	PM
Statistique national	Action 1.5 : Appuyer la mise en œuvre du suivi	×	×	×	×	DGSPP, DPP MAEP, INSAE,	PNUD	73100_Charges locatives	PM
prenant en compte	de la Sécurité Humaine		9			Universités, etc.,		72200_Equipements	PM
l'équité	Action 1.6 : Renforcer le cadre de suivi du plan					G. 1140 G.		71305_ Consultant national	45000
Données de base au 31/12/ 2013.	d'actions 1000 jours et les initiatives présidentielles	×	×	×	×	MPK/CP OMD-OUD, PNOU DGPD, OCS, INSAE	PNUD	74525_Divers	4000
	Action 1.7 : Appuyer la réalisation d'études					Clind ado date as/ adat		71305_ Consultant national	45000
1 05	spécifiques et de missions dans le cadre du	:	;		;	MPR/CP OMD-ODD, PNOD,	2	71600_Frais de mission	2000
	plan d'actions 1000 iours pour la réalisation	×	×	×	×	DGPD, OCS, Ministeres	PNOD	73100_Charges locatives	2000
2. 01	des OMD et des ODD					sectorieis, insae,		74525_Divers	PM
3. oui	9	>	>	>		ARAGIEE/MISPC DGPD		71305_ Consultant national	25 000
	Appuyei ie processus post-2015 dans les espa	<	<	<		MPR/CP OMD-ODD,	ABeGIEF/	71600_Frais de mission	15 000
	Bénin					DGAE/MDGLAAT, PNUD,	MISPC	73100_Charges locatives	2 000
						Autres PTFs		74525_Divers	2000



Cible 2014:

1. 08 2. 02 3. oui



80000	PM	0009	PM	PM	PM	PM	36000	PM	PM	PM	10 000	10 000	85000	PM	15000	242 000	10 000	10 000	PM PM	10 000	1 136 000
71305_ Consultant national	74525_Divers	71305_ Consultant national	71305_ Consultant national	73100_Charges locatives	72200_Equipements	74525_Divers	71305_Consultant national	71600_Frais de mission	73100_Charges locatives	71305_Consultant national	71600_Frais de mission	73100_Charges locatives	71600_Frais de mission	73100_Charges locatives	74525_Divers			71305_ Consultant national	71600_Frais de mission 74210_Frais d'impression		
OINA		PNUD			KBA	01.		PNUD			BN		<	rechercher	BN		PNUD		PNUD		
NGSPP NGPD DPP	ls, etc.	INSAE, PNUD, CSPEF, OCS, DGSPP, DGPD, DPP sectoriels, etc.		DG/EAU, PNUD, DGAE,	DGPD, CSPEF, Ministeres	sectoriels	DGEPP, PNUD, Ministères	sectoriels, OCS, CSPEF, DGPD. autres partenaires.	etc.	DGRS, Ministères sectoriels,	OCS, CSPEF, DGPD, PNUD,	autres partenaires, etc.	DCEDD DNI ID Ministères	sectoriels, OCS, CSPEF,	etc.		Responsable : DGPD	DGPD, PNUD,	DGAE/MDGLAAT, CSPEF, INSAE, Ministères sectoriels		
								×			×										
				;	×			×			×			×							
×	<	×		;	×			×			×			×			*		×		
>	<	×		;	×			×			×			×			×		×		
Action 2.1: Appuyer la collecte, le traitement	et l'analyse des enquêtes de suivi EMICOV	Action 2.2 : Appuyer la mise en œuvre de la finalisation de la SNDS 2		3 : Appuyer la mise en œuvre du	d'Action MAF dans le secteur Eau-	Assainissement		Action 2.4: Appuver la mise en œuvre de la	Politique Nationale de l'Evaluation (PNE)		Action 2.5: Appuyer la mise en œuvre des	réformes structurelles		Action 2.6: Appuyer l'organisation de la 3 ^{ième} delibrità des la unades héminations de l'Escaluation	בתונוסון מכט זסמו ווככט חבוווויסיטכט מכן באמוממנוסיו	Sous total Activité 2	3 Résultat de l'activité: Le renforcement des capacités des communes pour la mobilisation des ressources, l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des PDC est réalisé	Action 3.1: Renforcer la planification	stratégique au niveau communal (monographie des communes, etc.)	Sous total Activité 3	Total Produit 1





V. Arrangements de gestion

1. Modalités de financement

Le coût global de l'ensemble des activités du Projet est estimé 7 225 000 US \$. Pour l'année 2014, son coût est de 1 328 000 USD. L'estimation des besoins financiers a été effectuée sur la base des résultats attendus au niveau de chaque axe d'intervention.

Le présent Projet sera financé par les ressources propres du PNUD, du Gouvernement et par des ressources des partenaires souhaitant participer à sa mise en œuvre. A cet effet, une « corbeille commune » sera mise en place; les partenaires au développement pourraient y contribuer en utilisant soit la modalité de fonds fiduciaire ou celle de partage des coûts. Ce mécanisme flexible de financement va permettre aux partenaires au développement désirant accompagner le Projet d'apporter leur contribution d'une manière conforme à leurs règles et procédures.

2. Rôles et Responsabilités des Partenaires du Projet

Le projet sera mis en œuvre sous la modalité d'exécution nationale, et à ce titre le gouvernement est responsable de la gestion et de l'exécution des activités programmées en vue de l'obtention des résultats du projet. Les rôles et responsabilités des partenaires du Projet se déclinent comme suit :

MDAEP : Représentant le gouvernement en sa qualité d'Agence de Coordination du Programme du PNUD, il est le détenteur et récipiendaire de l'aide au développement. Il assure la responsabilité première de l'alignement des résultats du projet sur les priorités nationales. En tant que bénéficiaire principal au sein du Comité Technique de Gestion du projet, il supervise et contrôle les produits du projet en vue de leur efficacité et durabilité, et veille à la concrétisation des contributions de ces derniers aux Effets du Programme de Pays auxquels ils sont rattachés, à travers son Unité de Gestion et de Coordination (UGC) de l'UNDAF. Le MDAEP est également l'Agence de Coopération, gestionnaire de ce projet. A ce titre il doit s'approprier les produits du projet et assurer un environnement favorable pour sa mise en œuvre. Il assure donc aussi le rôle d'Exécutif au sein du Comité Technique de Gestion du Projet, et doit faciliter les audits et la mise ne œuvre des mesures.

Le BUREAU PAYS DU PNUD: Evalue la capacité du gouvernement et veille à la modalité de décaissement la plus appropriée. Supervise conjointement le projet et assure le transfert des ressources. Joue le rôle d'Assurance qualité et de Prestataire (Contractant) au sein du Comité Technique de Gestion du Projet. C'est le deuxième niveau de responsabilité pour l'alignement sur les priorités nationales. Il doit garantir l'alignement des résultats du projet sur le Plan Stratégique du PNUD, et coordonne la mobilisation des ressources au profit du projet.

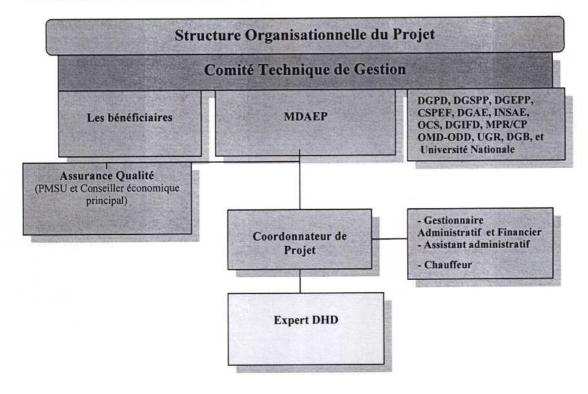
DGPD : C'est le Partenaire de Réalisation du Projet. Il met en œuvre les activités du projet à travers la planification, la coordination, le suivi et la comptabilisation, et supervise les différentes parties responsables. Il est comptable devant le PNUD et le MDAEP de l'obtention des produits du projet et rend compte de façon trimestrielle des progrès réalisés sur la base du modèle de rapport de progrès en annexe de ce document de projet. Il est comptable devant le PNUD de l'utilisation prudente et appropriée des ressources mises à disposition et rend compte au moins de façon trimestrielle des dépenses, sur la base du format FACE en annexe de ce document de projet, et tel que défini dans le Manuel de procédure de mise en œuvre nationale.

AUTRES PARTIES RESPONSABLES: CSPEF/MEF, DGEPP, DGAE/MEF, INSAE, DGSPP, DGB/MEF UGR/MEF. Ils sont responsables de la délivrance dans le délai et selon la qualité requise, des biens et services à eux confiés, et sont redevables vis-à-vis de la DGPD/MDAEP.

1. Disposition de coordination et de gestion

La mise ne œuvre du projet est sous la responsabilité d'un Comité Technique de Gestion (CTG), présidé par un représentant de MDAEP en sa qualité d'Agence de coopération. Ce Comité est responsable de la prise de décision par consensus relative à la gestion du projet. Le Comité sera composé en dehors du Directeur National de i) un représentant de chaque direction / structure impliquée, ii) un représentant du PNUD et iii) du Coordonnateur recruté du Projet, qui assure le secrétariat du Comité.

Il se réunit au moins une fois tous les trois mois et de façon ad hoc si les circonstances l'exigent, pour connaître et discuter des questions d'orientation générale, et de façon spécifique se prononcer sur les questions relatives (i) à la supervision globale du Projet, (ii) au suivi et contrôle de l'évolution, (iii) à l'évaluation de chaque étape terminée, etc. En outre, le Comité Technique de Gestion analysera et soumettra au PNUD pour avis préalable, tous changements éventuels nécessaires à la bonne conduite de l'exécution du Projet. Le Président du CTG appelé Directeur National du Projet (DNP), approuve le rapport de progrès du Coordonnateur et signe le FACE, certifiant ainsi la qualité des dépenses du projet et/ou autorisant la mise à disposition de ressources pour la mise en œuvre de nouvelles activités sur la base d'un plan détaillé de travail trimestriel.



2. Evaluation des Capacités et modalité de transfert de fonds

La Direction Générale des Politiques de Développement (DGPD), n'avait pas été couverte par la miro-évaluation des capacités des partenaires de réalisation des projets appuyés par le PNUD, dans le cadre de la mise en œuvre de la HACT, intervenue en Novembre 2009. En l'absence de recommandations sur la modalité de transfert de ressources, des besoins en renforcement des capacités de gestion et du niveau des activités de contrôle, et en entendant l'évaluation des capacités de gestion de la DGPD, le PNUD et le MDAEP conviennent de ce que l'équipe de projet sera recruté par le PNUD, et le projet sera mis en œuvre conformément au manuel de procédure d'exécution nationale mise à disposition par le PNUD. Les modalités de remise directe d'espèce (avance) et de paiement directs seront privilégiées suivant les dispositions du manuel. Cependant, ce manuel sera complété par les dispositions d'assurance qualité que le PNUD va juger nécessaire, et sera revu et actualisé dans le cadre des révisions obligatoires des Règles et Procédures du PNUD relatives aux Programmes et aux Opérations.

3. Mesures de renforcement des capacités et activités d'assurance qualité du projet

Le Manuel de procédure d'exécution nationale mis à disposition dans le cadre ce projet constitue en soi un outil important de renforcement des capacités de gestion de la DGPD. Le mécanisme de revues trimestrielles et annuelles des projets de la composante Pauvreté du programme du PNUD, sera un cadre approprié d'échanges, d'apprentissage et de renforcement des capacités de la DGPD en matière de planification et de suivi axés sur les résultats. Ces revues sont organisées sur la base des rapports de progrès élaborés suivant le standard de tous les projets appuyés par le PNUD et qui est en annexe de ce document de projet. Les formations régulières du PNUD permettront une meilleure appropriation de ces outils.

Un suivi rapproché des activités et transactions financières du projet sera effectué par le Département des Politiques et Stratégies du PNUD en collaboration avec l'Unité d'appui à la Gestion du Programme du PNUD (PMSU). Des contrôles seront entrepris par le PMSU et le projet sera audité dans le cadre des audits annuels du PNUD.

4. Les services attendus du PNUD

Les services d'appui ci-après seront sollicités du PNUD par l'agence de mise en œuvre :

- L'appui à la formulation, à l'élaboration et à la planification des activités;
- L'appui à la gestion ;
- Le recrutement et la gestion directe des contrats des experts et personnes ressources du projet (personnel non mis à disposition par le Ministère)
- · Les paiements (avances de fonds et paiements directs);
- Les appels d'offres et d'appui à la passation des marchés avec les partenaires/prestataires de services

5. Les arrangements d'audit

Le partenaire de mise en œuvre du projet doit soumettre tous les trimestres au Représentant Résident du PNUD au Bénin, le formulaire d'Autorisation de Financement et Certificat de Dépenses (FACE) qui rend compte des dépenses cumulées par trimestre des fonds avancés par le PNUD.

Le projet doit être audité au moins une fois dans son cycle de vie, mais peut être audité tous les ans selon qu'il sera reflété dans le plan d'audit annuel préparé avec le Bureau des Audits et Investigations

du siège du PNUD, conformément aux directives et termes de références mises à disposition par ce dernier.

L'objectif principal de l'audit est de fournir à l'Administrateur du PNUD, une garantie en ce qui concerne l'utilisation correcte des ressources mises à disposition.

L'audit est une partie intégrante de la gestion financière et administrative du projet et fait partie du cadre de responsabilité du PNUD. Il est donc placé sous la responsabilité directe du Bureau Pays du PNUD. Il sera réalisé par un cabinet d'audit qualifié qui va produire un rapport d'audit et certifier les états financiers

6. Les dispositions de collaboration avec les autres projets du même portefeuille

Le Projet s'inscrit dans le cadre de l'UNDAF 2014-2018 et entend développer des synergies avec les autres projets et initiatives du PNUD, notamment en matière d'appui-conseil stratégique. Le développement des synergies embrassera essentiellement les différents aspects de renforcement des capacités et l'utilisation judicieuse des ressources pour une meilleure efficacité des actions.

A cet effet, certaines activités seront réalisées de façon complémentaire avec d'autres projets et initiatives, c'est-à-dire, en fonction des cahiers de charges de chacune des structures, deux ou plusieurs structures apportent chacune du sien pour la réalisation de l'activité.

7. Bref résumé des intrants à acquérir par tous les partenaires

Les intrants nécessaires à la mise en œuvre du plan de travail annuel (acquisition de biens et services, Consultant, etc.) seront définis et précisés pour chaque activité. Aussi un plan d'acquisition rigoureux sera-t-il établi pour chaque exercice et annexé au plan de travail pour une meilleure programmation.

8. Les accords de propriété intellectuelle et d'utilisation de logo sur les réalisations du projet.

Droit d'auteur

Le PNUD détient le droit d'auteur et de reproduction de toutes les publications et autres matériaux qu'il commande dans le cadre de ses projets, que le texte soit écrit par un membre du personnel ou par un consultant rémunéré. La permission de reproduction peut être donnée aux médias, ONG, institutions académiques et autres, à condition que le PNUD soit dûment cité.

L'Accord de base entre le Gouvernement du Bénin et le PNUD établit en son Article III relatif à l'exécution des projets ce qui suit : « le PNUD restera propriétaire du matériel technique et autre, ainsi que des approvisionnements, fournitures et autres biens financés ou fournis par lui, à moins qu'ils ne soient cédés au Gouvernement ou à une entité désignée par celui-ci, selon les modalités et à des conditions fixées d'un commun accord par le Gouvernement et le PNUD.

Le PNUD restera propriétaire des brevets, droits d'auteur, droits de reproduction et autres droits de même nature sur les découvertes ou travaux résultant de l'assistance qu'il fournira au titre du présent accord. A moins que les parties n'en décident autrement dans chaque cas, le Gouvernement pourra toutefois utiliser ces découvertes ou ces travaux dans le pays sans avoir à payer de redevances ou autres droits analogues. »

Utilisation du logo

Le logo du PNUD doit être utilisé dans le respect des normes graphiques du PNUD et à des fins non commerciales. Avant impression de toute publication financée par le PNUD, il est recommandé de se référer au PNUD notamment au Chargé de Communication pour vérification du branding du PNUD.

Tout projet exécuté sur le terrain par le PNUD doit avoir pour seul logo le nouveau logo du PNUD. Si nécessaire, le nom du projet sera indiqué en toutes lettres à côté du logo (pas en dessous). Il ne doit pas y avoir de logos séparés ou autonomes. Il n'y a pas d'exceptions à cette règle. Lorsque le projet est administré avec un partenaire, dont la participation doit être signalée par un élément visuel, le nouveau logo du PNUD doit être utilisé avec le logo du/des partenaire(s) seulement.

En cas de publication conjointe avec un ou plusieurs partenaires, tous les logos devraient figurer sur une seule ligne, en bas ou en haut de la première de couverture de la publication. Il faut veiller à assurer l'égalité visuelle de tous les logos, c'est-à-dire de ne pas faire ressortir un logo par rapport aux logos des institutions spécialisées ou organismes partenaires.

Respect de l'avis de non-responsabilité. Les publications du PNUD qui citent un auteur ou contiennent des opinions ou avis devraient contenir la déclaration suivante : « Les opinions exprimées dans cette publication sont celles de leur(s) auteur(s) et ne représentent pas nécessairement celles des Nations Unies, y compris le PNUD, ni des Etats Membres. » Le nom des auteurs ne devrait jamais apparaître sur la couverture d'une publication.

VI. CADRE DE SUIVI ET EVALUATION

Le suivi du projet sera réalisé à travers les dispositions ci-après:

Au cours du cycle annuel

- Sur une base trimestrielle, une évaluation qualité, réalisée par l'équipe de projet sous la responsabilité de l'Economiste national doit permettre de reporter l'évolution des résultats d'activités, sur la base des critères qualités et des méthodes de contrôle qualité définies dans la table ci-dessous de Contrôle qualité des produits d'activités.
- ➤ Le journal des problèmes doit être activé dans Atlas, et mis à jour régulièrement sous la responsabilité de l'Economiste national pour faciliter le suivi et la résolution des potentiels problèmes en vue d'une bonne gestion des changements au niveau du projet.
- Sur la base de l'analyse initiale des risques en annexe, le journal des risques sera activé dans Atlas et mis à jour régulièrement sous la responsabilité de l'Economiste national, en fonction de l'évolution de l'environnement externe qui peut affecter la mise en œuvre efficace, efficiente et dans les délais, des activités du projet.
- En fonction des informations ci-dessus reportées dans Atlas, le Rapport de Progrès du Projet qui est une sortie d'Atlas ou du Snapshort, sera soumis ensemble avec le Rapport Combiné des Dépenses chaque trimestre, par le Coordonnateur du projet sous le contrôle qualité de l'Economiste national et du Chargé de Suivi Evaluation du Programme du PNUD, à la revue du Comité Technique, en vue d'amendement nécessaire avant l'examen semestriel par le Comité de Pilotage du Programme Cadre.
- ➤ Le journal des leçons apprises, doit être activé et régulièrement mis à jour sous la responsabilité de l'Economiste national pour assurer un apprentissage continu et une adaptation dans l'organisation et la planification du projet. ceci permettra aussi la préparation du rapport des leçons apprises à la fin du projet.

> Un calendrier de suivi doit être activé dans Atlas et mis à jour au fur et à mesure pour capturer les événements importants de gestion du projet.

A la fin de l'année

- Papport de Revue Annuelle: Un rapport de revue annuelle doit être préparé par le Coordonnateur du Projet en collaboration avec de l'Economiste national et le PMSU, et partagé avec le Comité Technique du Projet puis le Comité de Pilotage du Programme Cadre et les Comités d'Effet. Une exigence minimale de ce rapport est qu'il doit respecter le format standard Atlas des Rapports Trimestriels de Progrès, couvrant toute l'année avec chaque information mise à jour, ainsi qu'une synthèse des résultats atteints par rapport aux cibles annuelles.
- Revue annuelle du Projet. Sur la base du rapport ci-dessus, une revue annuelle du projet sera conduite dans le cadre de la revue du Programme Cadre, et ce au cours du quatrième trimestre de l'année, pour évaluer les performances du projet et analyser le Plan de Travail Annuel de l'année suivante. Dans la dernière année du projet, cette revue tiendra lieu de revue finale. Cette revue sera sous la responsabilité du Comité de Pilotage du Programme Cadre et impliquera d'autres parties prenantes. Elle permettra d'analyser le niveau de progrès des produits et leur contribution aux différents Effets.

Contrôle Qualité des Résultats d'Activité du Projet.

Résultat d'Activité 1	concernés en pla pluriannuelle et gestion	tratégique et opérationnel des acteurs/actrices nification, programmation, budgétisation on macro-économique est réalisé	Date de début : Février Date de Fin : 15 Décembre
But	les stratégies sectorie	e activité vise à prendre en compte les nouveau elles, faire le plaidoyer DHD, renforcer le cadre s pour la réalisation des OMD et renforcer l'an	e de suivi de la SCRP et de
Description	nouveaux instrumen frontaliers, identifier 2014 de la SCRP et renforcer le cadre d General Equilibrium structurelle de l'Es	er le guide méthodologique et les stratégies sec ts budgétaires, réaliser les consultations les secteurs clés de l'économie béninoise, éla organiser la revue partenaires-Gouvernement, de suivi de l'initiative 1000 jours, élaborer le (DSGE, élaborer le BIPEN sur les enjeux et conomie et renforcer les capacités sur le re le suivi de la mise en œuvre du plan d'action	post-2015 dans les espace borer le rapport d'avancemen élaborer le RNDH 2014/2015 le modèle Dynamic Stochasti les défis de la transformation les questions spécifiques d
Critère Qualité		Méthode de Contrôle Qualité	Date de contrôle
de stratégie sector	gique d'élaboration rielle disponible ; Gouvernement	Les ateliers de validation et l'aide mémoire de la revue	Mi- Nov 2014
 Revue partenaires tenue ; Modèle DSGE éla DOB réalisé 	boré et		

	d'accompagner la r	nise en œuvre de la SNDS 2 et de la Politique N	ationale de l'Evaluation.
Description	Il est prévu la réalis et l'organisation de	sation de l'enquête de suivi EMICoV, la mise en la 3ième édition des Journées béninoises de l'é	œuvre la SNDS 2 et de la PN valuation
Critère Qualité		Méthode de Contrôle Qualité	Date de contrôle
 EMICoV réalisée 3^{ième} édition des J. 	The state of the s	La tenue de la revue Partenaire- Gouvernement est organisée et le RNDH 2013/2014 est lancé	Octobre-Novembre
Résultat d'Activité 3	La renforcement des		
	des ressources, l'él	capacités des communes pour la mobilisation aboration, la mise en œuvre, le suivi et	Date de début : Février
But	des ressources, l'él l'évaluation des PDC	aboration, la mise en œuvre, le suivi et	Date de Fin : Juin
But	des ressources, l'él l'évaluation des PDC Cette activité permet	aboration, la mise en œuvre, le suivi et l'est réalisé	Date de Fin : Juin niveau des communes
	des ressources, l'él l'évaluation des PDC Cette activité permet	aboration, la mise en œuvre, le suivi et l'est réalisé tra d'améliorer la planification stratégique au r	Date de Fin : Juin niveau des communes

nouveaux processus et la budgétisation	et outils budgétaires, la budgétisation sociale sensible au genre notamment les plus	Date de début: Février Date de Fin: Décembre
		ues et stratégies et renforcer les
compte du genre et	du VIH/SIDA dans les politiques et stratégie	t des capacités sur la prise et es de développement et sur la
	Méthode de Contrôle Qualité	Date de contrôle
nt renforcées pour la e du genre et du	Les évaluations faites au cours des ateliers	Mi - Novembre
	nouveaux processus et la budgétisation vulnérables est réalis Permettre d'améliore capacité de suivi des Pour obtenir le résu compte du genre et méthodologie de calc	

VII. Contexte Juridique

Ce document, ensemble avec l'UNDAF signé par le Gouvernement du Bénin et le PNUD et qui est incorporé par référence, constituent ensemble le document de projet conformément à l'Accord Standard d'Assistance de Base, et tous les arrangements de l'UNDAF sont appliqués à cet document.

Conformément donc à l'Accord Standard d'Assistance de Base, la responsabilité de la sauvegarde et de la sécurité du partenaire de réalisation, de son personnel et de ses biens, ainsi que des biens du PNUD sous la responsabilité du partenaire, sont du ressort du partenaire de réalisation.

Ainsi il doit:

- a) Mettre en place un plan de sécurité approprié et le maintenir, en fonction de la situation sécuritaire du pays,
- b) Assumer tous les risques et devoirs relatifs à sa sécurité et à la mise en œuvre complète de son plan de sécurité.

Le PNUD se réserve le droit de vérifier si un tel plan est en place, et suggérer des modifications au plan si nécessaire. Tout échec à maintenir ou à implémenter un plan approprié de sécurité comme requis ci-dessous, sera considéré comme un manquement à cet accord.

Le partenaire de réalisation, s'accorde à prendre toutes les mesures nécessaires pour qu'aucun des fonds du PNUD reçus dans le cadre de ce projet ne soit utilisé pour soutenir des individus ou des entités associées au terrorisme, et que tout bénéficiaire de montant accordé dans le cadre de ce projet, n'apparaît pas dans la liste tenue par le Conseil de Sécurité, établie par la résolution 1267 (1999). Ce texte doit être contenu dans tout contrat ou accords avec des tiers dans le cadre de ce projet.

S
NES
õ
2
L DES RISQU
◚
₹
Ž
\geq
JOURNAL
ä
×
Ĕ
Ā

Ħ	Titre du Projet:				Award ID:	Date:			
#	Description	Date d'Identification	Туре	Impact & Probabilité	Mesures/Réponses de Gestion	Responsable	Elaborée, mise à jour par	Date de dernière mise à jour	Situation
H	Mobilité des cadres et/ou nombre limité de profils spécifiques notamment pour la mise en œuvre de la LOLF	Le risque depuis le début de l'élaboration du projet en Décembre 2013	Opérationnel	L'impact possible qu'il pourrait avoir sur le projet est la non exécution de l'activité prévue et/ ou le non respect du chronogramme initialement prévu. Ce qui, aura pour corollaire, une baisse du niveau du « delivry » par rapport aux prévisions ou un dépassement des prévisions budgétaires du fait de recrutement de consultant en appui à la structure concernée par le problème de mobilité de ses cadres. Pour la mise en œuvre de la LOLF, risque de ne pas réaliser le résultat attendu		Coordonnateur du Projet	Coordonnateur du Projet	Décembre 2013	
7	Insuffisance des ressources PNUD et Non disponibilité à temps des ressources de contre partie	Le risque depuis le début de l'élaboration du projet en Décembre 2013	Organisationnel	Retard ou non exécution des activités à réaliser sur ce type de financement	Mise à disposition de ressources à l'instar de ce qui est fait pour les projets, PVM, PPEA et BPC	Coordonnateur du Projet	Coordonnateur du Projet	Décembre 2013	



ANNEXE 2: TERMES DE REFERENCE DU PERSONNEL DU PROJET

Termes de Référence des personnels clés du projet

COORDONNATEUR DU PROJET

I. Description des tâches

Le Coordonnateur de Projet aura les tâches suivantes :

- 1- Coordonner les activités du projet. A cet effet, il mènera à bien toutes les tâches administratives et financières relatives à l'exécution du projet, y compris l'appui à la sélection du staff technique du projet, l'élaboration des cahiers de charges avec l'appui technique du PNUD, l'acquisition de tous les biens et services acquis du projet et de tous les contrats conclus avec les tiers, le tout en conformité avec les procédures de gestion convenues dans le Plan de travail signé entre le Représentant du gouvernement et le PNUD.
- 2- S'assurer sur le plan technique de la mise en œuvre des activités inscrites dans le plan de travail en collaboration avec les structures de mise en œuvre et le personnel technique (Assistant du coordonnateur, consultants, Assistant Administratif et Financier, chauffeur) dont il supervise le travail (contrôle de leurs plans individuels de travail, orientation et assistance, évaluation des performances). Il veille à maintenir un contact permanent avec toutes les structures.
- 3- Préparer sur le plan administratif tous les documents de travail du projet. Ceci inclut les rapports trimestriels, le rapport annuel d'exécution, en concertation avec le staff technique et les structures partenaires. Ces rapports seront présentés aux membres du Comité Technique de Gestion du Projet. Il est par ailleurs responsable du respect des procédures de gestion budgétaire, des procédures de décaissement et de justification des fonds mis à la disposition du projet par le PNUD.
- 4- Présenter une proposition de termes de référence des différentes études, rencontres et ateliers et les budgets afférents.
- 5- Assurer l'organisation générale des activités du projet en liaison avec les unités d'exécution: réunions bilans dont il sera le secrétaire, tenue des ateliers et séminaires, production, publication et distribution de la documentation élaborée par le projet, etc.

II. Qualifications

- Etre titulaire d'un Diplôme de Troisième Cycle en Economie du Développement et Statistique Appliquée (DEA, Master ou équivalent); un diplôme d'Ingénieur Statisticien-Economiste (ISE) ou tout autre diplôme équivalent en planification stratégique serait un atout;
- Avoir une bonne connaissance des OMD et des nouvelles initiatives en faveur du développement;
- Avoir une bonne connaissance du cycle de développement;
- Avoir une parfaite connaissance de la méthodologie d'évaluation de besoins basés sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) du Millénium Project;
- Avoir une bonne maîtrise de la prise en compte du concept du Développement Humain dans les politiques, stratégies, Actions ou mesures prioritaires;
- Avoir une bonne pratique en analyse macro-économique et en analyse et suivi de la pauvreté;
- Avoir une bonne maîtrise de la mise en place et de la gestion des bases de données socioéconomiques;



III. Expériences

- Avoir au moins Cinq (05) années d'expériences en matière de gestion de projet d'appui conseil à la gestion de la politique économique;
- Avoir une bonne connaissance du processus d'élaboration et de suivi de la Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté et une bonne connaissance du processus d'élaboration du Rapport National sur le Développement Humain (RNDH);
- Avoir une bonne connaissance des politiques et stratégies de développement et de lutte contre la pauvreté en cours au Bénin (Alafia 2025, OSD, OMD, SCRP, et autres politiques sectorielles);
- Connaître les missions et domaines de compétence du PNUD notamment les OMD, le DH, la sécurité humaine, l'aide, la réduction de la pauvreté;
- Avoir une bonne connaissance des travaux en cours sur les réflexions post-2015 devant aboutir à la définition des Objectifs de Développement Durable (ODD) et de leurs cibles;
- Savoir utiliser les logiciels informatiques de base (Nord, Excel, Outlook, Power-Point et Internet).
- Maîtriser les logiciels de traitement de données comme STATA, Eviews et SPSS ou des logiciels équivalents;
- Avoir une expérience avérée en évaluation des besoins basée sur un objectif donné notamment la méthodologie des coûts unitaires;
- Une expérience antérieure dans le Système des Nations Unies constitue un atout.

IV. Aptitudes

- Maîtriser le français et avoir une bonne connaissance de l'anglais.
- Avoir une bonne capacité de rédaction et de communication.
- Pouvoir travailler en équipe dans un environnement multiculturel.
- Avoir l'esprit d'initiative et pouvoir faire preuve de professionnalisme.
- · Avoir l'esprit d'équipe et de relation publique.

Expert en Développement Humain Durable (DHD)

I. Description des tâches

Sous la supervision générale du Chargé de projet, l'expert DHD aura à assumer les tâches ci-après :

- Contribuer au choix du thème du Rapport National sur le Développement Humain (RNDH) au Bénin en relation avec les auteurs nationaux et le PNUD;
- Elaborer le document de travail et les termes de référence (TDR) des études de base ;
- Assurer l'élaboration de la première version du RNDH et suivre les différents travaux de finalisation (relectures, intégration des amendements, mise en forme; imprimerie, gravure sur CD-ROM, revue par les pairs, validations, etc.);
- Contribuer à la préparation et à la publication des dossiers d'appel d'offres pour la réalisation des études de base;
- Contribuer à l'organisation des ateliers de lancement de l'élaboration du RNDH;
- Contribuer au recrutement des consultants, au suivi et à la coordination des études de base, à leur validation technique et à leur finalisation;
- Appuyer la mise en place du dispositif de suivi-évaluation de la Sécurité Humaine et son opérationnalisation;
- Contribuer au renforcement des capacités des Ministères OMD pour une meilleure prise en compte de la Sécurité Humaine;
- Contribuer au lancement et à la vulgarisation du RNDH et du Rapport Mondial sur le développement Humain (RMDH) en relation avec les acteurs nationaux et le PNUD;
- Appuyer la mise en place et l'opérationnalisation du cadre d'accélération des OMD au Bénin (MAF-Bénin);
- Appuyer l'élaboration périodique des rapports annuels de suivi des OMD;
- Appuyer le processus de définition des priorités de développement post-2015 et leur suivi;
- Appuyer le processus de formulation et de suivi des ODD;
- Appuyer le suivi de la mise en œuvre de la LOLF;
- Proposer des actions concrètes pour assurer la mise en œuvre des activités de Suivi-Evaluation de la SCRP 2011-2015;
- Appuyer dans le suivi de la mise en œuvre de la Déclaration de Paris;
- Appuyer dans l'opérationnalisation de la Politique National de l'Aide au Développement et de son système de suivi;
- Appuyer le Gouvernement dans tous travaux relatifs à l'aide au développement;
- Appuyer le coordonnateur de projet dans la réalisation de toute autre activité confiée à lui par ce dernier.

I. Qualifications

• Etre titulaire d'un diplôme de troisième cycle en Economie du développement, Ingénieur Statisticien-Economiste ou tous domaines connexes (DEA, Master ou équivalent).

II. Expériences

- Avoir une bonne connaissance et une maitrise du concept du développement humain durable et de son opérationnel;
- Avoir une bonne connaissance et une maitrise du concept de la Sécurité Humaine et de son opérationnalisation;
- Avoir une bonne connaissance du processus d'élaboration du RNDH ;
- Avoir une bonne connaissance de la SCRP et des OMD
- Avoir participé au moins aux différents travaux d'analyse de pauvreté et des OMD réalisée au Bénin ou dans d'autres pays;
- Connaître les missions et domaines de compétence du PNUD;

• Savoir utiliser les logiciels informatiques de base (Nord, Excel, Outlook, Powerpoint et Internet).

III. Aptitudes

- Maitriser le français et avoir une bonne connaissance de l'anglais ;
- Avoir une bonne capacité de rédaction et de communication ;
- Pouvoir travailler en équipe dans un environnement multiculturel;
- Avoir l'esprit d'initiative et pouvoir faire preuve de professionnalisme;
- Avoir l'esprit d'équipe et de relation publique.
- Esprit d'équipe, bonnes relations interpersonnelles, qualité de leadership et aptitude à travailler dans un environnement multiculturel;
- Excellente capacité rédactionnelle, de synthèse et d'analyse;
- Excellente maîtrise des outils bureautiques usuels (Word, Excel, PowerPoint...);
- Capacités d'innovation et d'adaptation rapide;
- Capacité à travailler sous pression ;
- Une expérience de travail dans les programmes soutenus par le PNUD et une connaissance du Système des Nations Unies seraient des atouts.

GESTIONNAIRE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

I. Description des tâches

- Appuyer le Coordonnateur de projet dans la gestion administrative et financière du Projet;
- Assurer et/ou superviser l'organisation des déplacements des acteurs du projet;
- Préparer les plans de décaissement (annuel et trimestriel);
- Élaborer, exécuter et suivre les passations de commandes de travaux, de biens et services;
- Réceptionner les livraisons de biens et certifier les différentes prestations;
- Préparer les demandes de paiement à adresser au PNUD;
- · Préparer les chèques,
- Superviser la gestion de la caisse de menues dépenses du Projet;
- Assurer le contrôle des procédures et normes administratives et financières
- Superviser la gestion des fournitures de bureau;
- Superviser l'inventaire théorique et physique des ressources matérielles ;
- Superviser le contrôle du mouvement et de l'entretien du véhicule et autres moyens de déplacement;
- Superviser la gestion des stocks de tickets valeurs de carburant et autres lubrifiants ;
- Préparer les rapportages financiers trimestriels suivant les procédures de gestion du PNUD;
- Faire le suivi budgétaire du projet et un bon classement des pièces comptables du projet ;
- Préparer les différentes révisions budgétaires;
- Superviser la gestion du dossier du personnel (fiche de présence, gestion des congés);
- · Préparer et organiser les missions d'audit des comptes du Projet
- Exercer d'autres fonctions selon les besoins.

II. Qualifications

Disposer d'une BTS en Comptabilité Gestion ou tout autre diplôme équivalent ;

III. Expériences

- Avoir une expérience d'au moins 3 ans en matière de gestion administrative et financière des projets;
- Une expérience antérieure dans le Système des Nations Unies constitue un atout.

IV. Aptitudes

- Avoir une maîtrise des logiciels informatiques usuels (word, Excel, PowerPoint);
- Avoir une bonne connaissance du fonctionnement des structures gouvernementales;
- Avoir une bonne capacité de communication, d'organisation et de travail dans les délais;
- Etre capable de travailler en équipe et sous pression;
- Etre capable de lire et travailler en anglais.

ASSISTANT ADMINISTRATIF

I. Description des tâches

- Appuyer le Coordonnateur et le Gestionnaire de projet dans la gestion administrative et financière du Projet;
- Réceptionner les livraisons de biens ;
- Assurer la gestion de la caisse de menues dépenses du Projet;
- Tenir les chèquiers du projet;
- Procéder aux paiements des prestataires;
- Gérer le dossier du personnel (fiche de présence, gestion des congés);
- Assurer la gestion des fournitures de bureau;
- Assurer l'inventaire théorique et physique des ressources matérielles ;
- Assurer le contrôle du mouvement et de l'entretien du véhicule et autres moyens de déplacement;
- Gérer les stocks de tickets valeurs de carburant et autres lubrifiants ;
- Fournir des services de secrétariat ;
- Prendre les rendez-vous du Chargé du projet et gérer son agenda des visites, tournées et missions;
- Recevoir les visiteurs et répondre aux demandes courantes de renseignements ;
- · Effectuer et recevoir les appels téléphoniques ;
- Apporter un appui logistique à l'organisation des séminaires, ateliers et formations,
- · Recevoir et trier la correspondance ;
- Rédiger la correspondance relative aux affaires courantes;
- Saisir des documents divers à partir de brouillons, de textes imprimés ou de cassettes enregistrées;
- Assurer la production et la multiplication de documents de travail;
- Prendre des notes lors de certaines réunions selon les besoins ;
- Procéder à la classification et à l'archivage des documents et dossiers du projet;
- Veiller à la bonne gestion du téléphone, du télécopieur et de la photocopieuse ;
- Exercer d'autres fonctions selon les besoins.

II. Qualifications

Disposer d'une BTS ou DTS en Secrétariat de direction ou tout autre diplôme équivalent ;

III. Expériences

- Avoir une expérience d'au moins 3 ans en matière de gestion administrative des projets;
- Une expérience antérieure dans le Système des Nations Unies constitue un atout.

IV. Aptitudes

- Avoir une maîtrise des logiciels informatiques usuels (word, Excel, PowerPoint);
- Avoir une bonne connaissance du fonctionnement des structures gouvernementales;
- Avoir une bonne capacité de communication, d'organisation et de travail dans les délais;
- Etre capable de travailler en équipe et sous pression;
- Etre capable de lire et travailler en anglais.

1. Description des tâches

Sous la supervision directe du Coordonnateur de Projet, le titulaire exécute les tâches suivantes :

- Conduire les véhicules du Projet pour transporter le personnel autorisé;
- Distribuer et aller chercher du courrier, des documents et d'autres objets à des heures régulières ;
- Accueillir le personnel officiel à l'aéroport et faciliter les formalités d'immigration et de douanes selon les besoins;
- Veiller à la propreté et à l'entretien quotidiens du véhicule affecté : vérifier l'huile, l'eau, la batterie, les freins, les pneus, etc.;
- Tenir le registre des voyages officiels, du kilométrage quotidien, de la consommation d'essence, des vidanges, des graissages, etc.;
- Veiller à ce que les formalités prévues dans les dispositions réglementaires soient remplies en cas d'accident;
- Exercer d'autres fonctions selon les besoins.

2. Qualifications

> Diplômes ou équivalences : Niveau BEPC ou équivalent, Permis de conduire, connaissance du code de la route et aptitude à effectuer de petites réparations d'automobiles

3. Expériences

Expériences et compétences requises : au moins 5ans d'expérience comme chauffeur ; bons antécédents de conduite ;

4. Aptitudes

- Connaissances linguistiques: Bonne connaissance du français, connaissance de l'anglais serait un atout.
- Une expérience antérieure dans le Système des Nations Unies constitue un atout.